

## PROCÈS-VERBAL

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
 COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

**Séance extraordinaire du mercredi 3 octobre 2018, 19 h 30 ou subséquentement à la séance extraordinaire tenue à 19 h**, du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Laurentides, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Laurentides, 13, rue Saint-Antoine, à Sainte-Agathe-des-Monts, à laquelle sont présents :

Les commissaires :

Mme Sylvie Laganière, vice-présidente et présidente d'assemblée  
 M. Michael Averill  
 M. Robert Bergeron  
 Mme Louise Bertrand  
 M. Bernard Bouclin  
 M. Martin Chrétien  
 Mme Lyne Deschamps  
 M. Robert-M. Dupont  
 M. Luc Drapeau  
 Mme Johanne Hogue  
 Mme Michelle Le Quellec  
 Mme Marie-Josée Leroux  
 Mme Brigitte Provost  
 Mme Louise Bertrand

Sont aussi présents :

M. Bernard Dufourd	Directeur général
M. Louis Piché	Secrétaire général et directeur des communications, agissant à titre de secrétaire de la séance

Absences :

Mme Gisèle Godreau	Présidente
M. Michel-J. Lévesque	Commissaire

### 1.0 Ouverture de la séance

La vice-présidente et présidente d'assemblée, Mme Sylvie Laganière, déclare la séance ouverte.

(Incidence : Il est 20 h 56).

### 2.0 Prises des présences et constatation du quorum

Une fois les présences prises, le secrétaire général, M. Louis Piché constate le quorum.

(Incidence : Il est 20 h 56).

### 3.0 Constatation de la légalité de procédure de convocation de la séance

À la demande de la vice-présidente, Mme Sylvie Laganière, il y a constatation de la légalité de la procédure de convocation par le secrétaire général, M. Louis Piché, de la présente séance extraordinaire du conseil des commissaires.

### 4.0 Adoption de l'ordre du jour

#### 562<sup>e</sup> RÉSOLUTION :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Le Quellec;

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Prise des présences et constatation du quorum
- 3.0 Constatation de la légalité de la procédure de convocation de la séance
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Période de questions – Public
- 6.0 Décisions concernant les règles, procédures et diffusion des informations, ainsi que la représentation inhérente à la Commission scolaire – possibilité de huis clos
- 7.0 Levée

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 5.0 Période de questions – public

Aucune question

### 6.0 Décisions concernant les règles, procédures et diffusion des informations, ainsi que la représentation inhérente à la Commission scolaire – possibilité de huis clos

#### 563<sup>e</sup> RÉSOLUTION : Huis clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Lyne Deschamps, de siéger à huis clos pour l'étude du point suivant de l'ordre du jour :

« Décisions concernant les règles, procédures et diffusion des informations, ainsi que la représentation inhérente à la Commission scolaire ».

Il est 20 h 57.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Huis clos

**564<sup>e</sup> RÉSOLUTION : Retour en séance régulière**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, M. Robert-M. Dupont, de revenir en assemblée régulière.

Il est 21 h 13.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Information :**

Le directeur général, M. Bernard Dufourd, informe le conseil qu'à la suite de la nomination du directeur général adjoint, il devra y avoir un affichage interne et externe, ainsi qu'un comité de sélection pour le remplacement d'une direction d'école. Le comité comprendra notamment les commissaires, Mme Sylvie Laganière et Mme Michelle Le Quellec, ainsi qu'un représentant du comité de parents.

7.0 Levée

**565<sup>e</sup> RÉSOLUTION :**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, M. Martin Chrétien, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Incidence : Il est 21 h 15)

---

Me Louis Piché  
Secrétaire général

---

Mme Sylvie Laganière  
Vice-présidente

